

**1. Identification****Identificateur de produit****Identité du produit** Sodium Chlorate Solution (Cell liquor blend) (CHE-8010S)**Autres moyens d'identification;** Nest pas applicable**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé**

Production de dioxyde de chlore pour le blanchiment de la pulpe.  
Usage industriel.

**Restrictions d'utilisation :**

Non disponible.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Nom de la société** Chemtrade Logistics Inc. (Canada)  
155 Gordon Baker Road Suite 300  
Toronto, Ontario M2H 3N5  
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)  
90 East Halsey Road, Suite 200  
Parsippany, NJ 07054  
(800) 228- 8558

**Secours**

**Téléphone No** Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)  
CHEMTREC +1-800-424-9300  
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit  
**Service clientèle:** Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856  
[www.chemtradelogistics.com](http://www.chemtradelogistics.com)

**2. Identification des dangers du produit**

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

**Classification de la substance ou du mélange**

Liquide comburant, catégorie 2; H272 Peut agraver un incendie; comburant.

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301 Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Éléments d'étiquetage



H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### [Prévention] :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. —  
Ne pas fumées.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumées en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

### [Réponse] :

P301+310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P370+378 En cas d'incendie : Utiliser extinctions énumérées dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

### [Stockage] :

P405 Garder sous clef.

### [Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

### Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
maléate de dibutylétain Numéro CAS: 7775-09-9 Synonymes : Aucune information disponible	45 - 70	Solide comburant, catégorie 1; H271 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411 Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301	Pas de données disponibles.
Chlorure de sodium Numéro CAS: 7647-14-5 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

\*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

### Section 4. Premiers secours

#### Description des premiers secours

<b>Généralités</b>	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Inhalation</b>	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
<b>Yeux</b>	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
<b>Peau</b>	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, rincer la bouche.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Résumé</b>	Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort. < <b>Effets aigus sur la santé :</b> Les effets de l'exposition (inhalation, ingestion ou
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

contact avec la peau) à cette substance peuvent être retardés.

**INHALATION :** Une exposition prolongée peut provoquer une irritation. Une cyanose peut être observée dans les quelques heures suivant l'inhalation ou l'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des fissures de la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Peut provoquer une légère irritation des yeux.

**INGESTION :** L'ingestion est susceptible d'être nocive ou de causer des effets indésirables. L'oxydation peut entraîner des problèmes métaboliques importants tels que : métémoglobinémie, hémolyse, coagulation intravasculaire et insuffisance rénale. La métémoglobinémie diminue la capacité du sang à transporter l'oxygène et entraîne des symptômes tels que vertiges, somnolence, maux de tête, essoufflement, peau et lèvres bleues, rythme cardiaque rapide, perte de conscience et, éventuellement, décès.

**Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :** En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

**Ingestion**

Toxique en cas d'ingestion.

**Effets chroniques**

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction**

**Agents extincteurs appropriés :** Eau. Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau.

**Agents extincteurs inappropriés :** Ne pas utiliser une poudre d'extinction. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ne pas utiliser une couverture anti-feu.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux :Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose à 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumées.

Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

**Conseils aux pompiers**

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

**Risque d'incendie :** Peut intensifier le feu; oxydant. Peut brûler s'il est exposé à la chaleur et, de plus, accélère la combustion d'autres matériaux combustibles, entraînant une propagation plus rapide du feu.

**Oxydant :** Augmente la vitesse de combustion des matériaux combustibles.

**Risque d'explosion :** La chaleur peut augmenter la pression, provoquant la rupture des contenants fermés, la propagation du feu et augmentant le risque de brûlures et de blessures.

**Instructions de lutte contre l'incendie :** N'entrez pas dans la zone en feu sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez un brouillard ou un pulvérisateur d'eau pour refroidir les contenants exposés. **En cas d'incendie majeur et de grandes quantités :** Évacuez la zone. Combattez le feu à distance en raison du risque d'explosion. Faites preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie chimique.

**Produits de combustion dangereux :** Vapeurs irritantes ou toxiques. Oxygène. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de sodium.

**Autres informations :** Ne laissez pas l'eau utilisée pour éteindre le feu pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales :** Évacuez les zones environnantes. Empêchez le personnel non essentiel et non protégé d'entrer. Ne touchez pas et ne marchez pas sur le matériel répandu. Coupez toutes les sources d'ignition. Aucune fusée éclairante, cigarette, flamme, surface chaude, étincelle ou autre source d'ignition dans la zone. Évitez le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenez à l'écart des matériaux combustibles. Assurez une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est insuffisante. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié.

Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumées, ainsi qu'en quittant le travail. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez d'inhaler des brouillards ou des vapeurs. **Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Les chlorates séchés sur les vêtements représentent un risque d'incendie et peuvent s'enflammer au contact d'étincelles.** Tenez à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes, des matières combustibles et des matières incompatibles. - Défense de fumées

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les égouts et les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

**Méthodes de nettoyage :** Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Absorbez et/ou contenez le déversement avec un matériau inerte, puis placez-le dans un contenant approprié pour l'élimination. Ne recueillez pas le déversement dans un matériau combustible tel que : de la sciure ou un matériau cellulosique. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

**Pour le confinement :** Contenez tout déversement à l'aide de digues ou d'absorbants afin d'empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Ne ramassez pas avec du matériau combustible tel que : poussière de bois ou matériau cellulosique. N'utilisez que des outils non étincelants.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

**Autres dangers lorsque traité :** Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec et frais. Tenir et stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des matériaux incompatibles, de la nourriture et des boissons. Conservez dans un endroit à l'épreuve du feu. Des récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et gardés en position verticale pour éviter une fuite. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Acides forts. Agents réducteurs. Matériaux organiques. Réagit avec de nombreux matériaux organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, créant un risque d'explosion.

Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumées, ainsi qu'en quittant le travail.

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez d'inhaler des brouillards ou des vapeurs.

**Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Les chlorates séchés sur les vêtements représentent un risque d'incendie et peuvent s'enflammer au contact d'étincelles.** Tenez à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes, des matières combustibles et des matières incompatibles. - Défense de fumées

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Production de dioxyde de chlore pour le blanchiment de la pulpe. Usage industriel.

### Restrictions d'utilisation :

Non disponible.

**Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**
**Paramètres de contrôle**
**Exposition**

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
7647-14-5	Chlorure de sodium	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
7775-09-9	maléate de dibutylétain	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumées.

**Contrôles de l'exposition Respiratoire**

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

**Yeux**  
**Peau**

Lunettes de protection contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité. Eviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection appropriés.

**Matériaux des vêtements de protection :** Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges.

**Contrôles d'ingénierie**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les zones confinées. Vérifier que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés. Il faut utiliser de détecteurs de gaz quand des gaz ou vapeurs inflammables peuvent être libérés. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

**Autres pratiques de travail**

Les vêtements contaminés par le chlorate de sodium peuvent devenir extrêmement inflammables et ne doivent pas être laissés à sécher (garder humides). Retirez immédiatement les vêtements contaminés et lavez-vous. Les vêtements et gants portés dans les zones où le chlorate est stocké ou utilisé doivent être lavés à la fin de chaque quart de travail. Les matériaux en cuir doivent être tenus à l'écart des zones contenant du chlorate. Changez de vêtements à la fin de chaque quart de travail ou lorsqu'ils sont contaminés. Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumées, ainsi qu'en quittant le travail. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez d' inhaler des brouillards ou des vapeurs. **Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Les chlorates séchés sur les vêtements représentent un risque d'incendie et peuvent s'enflammer au contact d'étincelles.** Tenez à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes, des matières combustibles et des matières incompatibles. - Défense de fumées

Voir la section 2 pour plus de détails.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

**Couleur**

Jaune ou vert incolore

**Odeur**

pas d'odeur

<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	248 °C (478.4 °F)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	265 °C (509 °F) se décompose
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	N'est pas applicable
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosivité : n'est pas applicable
<b>Point d'éclair</b>	Limite supérieure d'explosivité: n'est pas applicable
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	n'est pas applicable
<b>Température de dégradation (°C)</b>	265 °C (509 °F) se décompose
<b>pH</b>	7 - 10 L'activité oxydante augmente lorsque le pH diminue.
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Entièrement miscible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	0 mm Hg ne forme pas de vapeur
<b>Densité</b>	n'est pas applicable
<b>Densité de vapeur</b>	n'est pas applicable
<b>Vitesse d'évaporation (Ether =1)</b>	n'est pas applicable
<b>Gravité spécifique</b>	1.375 – 1.425
<b>Partition coefficient: n-octanol/water</b>	Log Pow -7.18 (estimé)

**9.2. Autres informations**  
Aucune autre information pertinente.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Oxydant - augmente la vitesse de combustion des matières combustibles. « Oxydant » : substances et préparations qui présentent des réactions fortement exothermiques au contact d'autres substances, en particulier des substances inflammables. L'activité oxydante augmente lorsque le pH diminue.

### Stabilité chimique

Peut intensifier le feu ; oxydant. Peut subir des changements chimiques violents à des températures et pressions élevées. La décomposition thermique se produit à des températures supérieures à 482 °F (250 °C).

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

### Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou basses, sources d'ignition, matières combustibles, matériaux incompatibles.

### Matières incompatibles

Acides forts. Agents réducteurs. Matériaux organiques. Réagit avec de nombreux matériaux organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, créant un risque d'explosion.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose at 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

## Section 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

**Dose létale déclarée:** Une dose de 5 à 10 g peut s'avérer mortelle chez l'adulte, tout comme une dose de 2 grammes chez les jeunes enfants.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	206	NA	NA	NA	NA

Ingédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	100.00, Rat - Catégorie: 3	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Chlorure de sodium - (7647-14-5)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur		
7647-14-5	Chlorure de sodium	CIRC	No		
		ACGIH	Aucune limite établie		
7775-09-9	maléate de dibutylétain	CIRC	No		
		ACGIH	Aucune limite établie		

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	3	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable

Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

**Voies d'entrée possibles :**

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

**Symptômes et effets, aigus et différés :**

Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort. <   
**Effets aigus sur la santé :** Les effets de l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) à cette substance peuvent être retardés.

**INHALATION :** Une exposition prolongée peut provoquer une irritation. Une cyanose peut être observée dans les quelques heures suivant l'inhalation ou l'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des fissures de la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Peut provoquer une légère irritation des yeux.

**INGESTION :** L'ingestion est susceptible d'être nocive ou de causer des effets indésirables. L'oxydation peut entraîner des problèmes métaboliques importants tels que : métémoglobinémie, hémolyse, coagulation intravasculaire et insuffisance rénale. La métémoglobinémie diminue la capacité du sang à transporter l'oxygène et entraîne des symptômes tels que vertiges, somnolence, maux de tête, essoufflement, peau et lèvres bleues, rythme cardiaque rapide, perte de conscience et, éventuellement, décès.

**Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :** En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

<b>Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion.
<b>Effets chroniques</b>	Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

**Section 12. Informations écologiques****Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

**Écotoxicité aquatique**

Ingédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	> 1,000, Fish	> 1,000, Daphnia magna	> 1,000, Algae
Chlorure de sodium - (7647-14-5)	5,840.00, Lepomis macrochirus	1,900.00, Daphnia magna	2,430.00, Ankistrodesmus falcatus

**Persistance et dégradabilité**

Peut causer des effets nocifs à long terme dans l'environnement. Reste dans le sol pendant 0,5 à 5 ans selon le taux d'application, le type de sol, la fertilité, la teneur en matière organique, l'humidité et les conditions météorologiques

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**Section 13. Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

**Informations Supplémentaires :** Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

**Écologie - Déchets :** Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

**Section 14. Informations relatives au transport**


Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2.1 à 2.8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	UN2428	UN2428	UN2428
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sodium chlorate, aqueous solution	Sodium chlorate, aqueous solution	Sodium chlorate, aqueous solution
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe: 5.1</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>	<b>Classe: 5.1</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>	<b>Classe: 5.1</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>
<b>Groupe d'emballage</b>	II	II	II

**Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: Oui; ( Chloric acid, sodium salt )

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

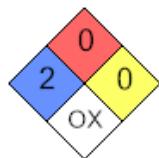
Aucune information disponible

**Section 15. Informations réglementaires**

<b>Résumé sur les réglementations</b>	La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.
<b>Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):</b>	Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

**Classement NFPA**

Santé (bleu) :2  
 Feu (rouge) :0  
 Réactivité (jaune) :0  
 Spécial (blanc) :0X


**Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :**

maléate de dibutylétain  
 dichromate de sodium  
 Chlorure de sodium  
 eau

**Liste extérieure des substances (LES) :**

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

**Section 16. Autres informations****Date de révision** 11/03/2025**Numéro de fiche** 3  
**signalétique**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document